

SAÔNE-ET-LOIRE [TROPHÉES DES MAIRES]

Saint-Bonnet-de-Joux : pour le mieux-être des personnes âgées

La première édition des Trophées des maires de Saône-et-Loire a distingué Saint-Bonnet-de-Joux dans la catégorie "Solidarité". La commune et son maire, Josiane Corneloup, ont été récompensés pour la Petite unité de vie - résidence du Val de Joux.

Ce projet fait suite à une problématique locale », explique Josiane Corneloup, maire depuis 2014, mais élue de la commune depuis 1986, en charge des projets. « Nous n'avons pas de structure adaptée aux personnes âgées de notre canton et devons faire face au déracinement de celles-ci qui devaient s'orienter vers les communes alentour, avec pour conséquence principale une accélération de la perte d'autonomie. »

Une liste d'attente

« L'enquête de faisabilité réalisée dans le cadre de ce projet faisait état d'un potentiel de 74 places. Nous avons construit une structure à taille humaine de 24 hébergements. Ainsi, nous entendons apporter sécurisation (veille de nuit...), maintien du lien social avec des services adaptés à l'avancée dans l'âge, continuité des modes de vie antérieurs (médecins, infirmières, aides à domicile...) en s'appuyant sur les compétences de notre maison médicale », détaille l'édile. « C'est un nouveau mode d'hébergement, une alternative entre le tout domicile et le tout établissement, ouvert sur l'extérieur grâce aux rencontres avec les écoles, les



■ Josiane Corneloup, maire de Saint-Bonnet-de-Joux, insiste sur la mobilisation des élus pour porter ce projet et obtenir des investissements. Photo Cécile BOURETAL-CONSTANT

associations, la bibliothèque... » La structure a ouvert en 2011. Aujourd'hui, les 24 appartements sont occupés ; une liste d'attente s'est constituée. Ce projet a nécessité un investissement de 3 millions d'euros HT et a bénéficié de soutiens financiers à hauteur de 1,75 million d'euros. À cette résidence est adossé l'Espaas (Éducation-santé-prévention-activités-autonomie-solidarité), ensemble de salles dédié aux activités et animations proposées aux résidents par une personne diplômée, quatre jours par semaine. Une cuisine centrale est présente au sein de la structure, car l'alimentation chez la personne âgée est très importan-

te. Les équilibres alimentaires sont ainsi respectés, les odeurs en lien avec la cuisine préparée sur place stimulent l'appétit.

Un signe de reconnaissance

Concernant les Trophées des maires, Josiane Corneloup dit « avoir trouvé intéressant de découvrir d'autres expériences dans différents domaines. Ces trophées ont été également l'occasion de présenter et de faire connaître au-delà de notre commune la Petite unité de vie - résidence du Val de Joux ». Elle dit avoir échangé avec des maires qui souhaiteraient réaliser ce type de structure dans leurs communes.

« Ce trophée est un signe de reconnaissance pour tous ceux qui se sont mobilisés à mes côtés dans ce projet. C'est également l'occasion de mettre en valeur les communes et de montrer que les élus s'investissent pour le mieux-être de leur population. »

Cécile Bouretal-Constant
cecile.constant@lejsl.fr

+ WEB

Retrouvez plus de photos et une vidéo relatant les initiatives de la commune sur notre site www.lejsl.com

RÉACTION

« Une collectivité dite petite peut avoir des grandes ambitions »

Jean-François Farenc, président de l'Union des maires des communes rurales de Saône-et-Loire (UMCR 71)

« Le projet de Saint-Bonnet-de-Joux est exemplaire à plusieurs titres. La création de cette petite unité de vie est d'abord la manifestation d'une priorité des élus communaux : construire la solidarité au plus près des habitants et offrir la possibilité à nos aînés de continuer à vivre dans nos



■ Jean-François Farenc a remis le trophée à Josiane Corneloup. Photo Le JSL

campagnes. La commune, et notamment la commune rurale, est depuis toujours le lieu où s'exer-

ce l'entraide, la proximité, la solidarité, la bienveillance au quotidien, toutes choses particuliè-

rement nécessaires dans un monde qui perd ses racines.

Cette résidence est aussi exemplaire car elle a été pensée et construite à taille humaine. On ne trouve pas ici de longs couloirs comme dans les grands établissements et chacun se connaît. Enfin, cette résidence, fruit d'une volonté municipale, témoigne que des projets majeurs peuvent être réalisés par une commune de moins de 1 000 habitants. Une collectivité dite petite peut avoir des grandes ambitions, c'est la démonstration qui a été faite à Saint-Bonnet-de-Joux. »

FICHE D'IDENTITÉ

Saint-Bonnet-de-Joux est une commune rurale de 890 habitants, située au cœur du Charolais. Elle est dotée de nombreux commerces et services. Elle est l'une des 25 communes de la communauté de communes du Charolais. Plus de 90 enfants y sont scolarisés. Josiane Corneloup a été élue maire en 2014. Microcrèche, garderie périscolaire, cantine contribuent à l'installation de nouvelles familles. De nombreux projets sont en cours, tels que la réhabilitation de la mairie et de bâtiments communaux en logements locatifs, l'aménagement du centre bourg. La ferronnerie Bouillot, l'atelier de Catherine Prioli, mosaïste, *La Petite boutique insolite* et les écuries du château de Chaumont sont des lieux à découvrir.